

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 165**17 février 2003****SOMMAIRE**

A.E.L., S.à r.l., Foetz	7896	Eudepa S.A., Luxembourg	7908
Act 2 S.A., Luxembourg	7911	Façades Lang, S.à r.l., Grevenmacher	7917
Act 2 S.A., Luxembourg	7911	FIS International S.A., Luxembourg	7893
Advent Midas S.A., Luxembourg	7875	Firstline Systems S.A., Dalheim	7905
Alter Concept, S.à r.l., Bertrange	7918	Fleurs Dacony, S.à r.l., Roeser	7904
Ar-Lux, S.à r.l., Filsdorf	7916	Foreca S.A., Luxembourg	7879
Arcado, S.à r.l., Niederanven	7894	Foreca S.A., Luxembourg	7879
(L')Art du Cuir, S.à r.l., Luxembourg	7894	Foreca S.A., Luxembourg	7879
Art Trading, S.à r.l., Ehnen	7904	Foreca S.A., Luxembourg	7879
Auberge Croisette, S.à r.l., Remich	7895	Frigo, S.à r.l., Luxembourg	7891
Auberge du Lac, S.à r.l., Machtum	7905	Galassi Marco & Fils, S.à r.l., Dippach	7916
Axe Design, S.à r.l., Wickrange	7881	Garage Bernard Muzzolini S.A., Esch-sur-Alzette	7900
Axelux Holding S.A., Luxembourg	7915	Garage Moze et fils, S.à r.l., Mertert	7904
Beluxoil, S.à r.l., Luxembourg	7906	GE Financing (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	7909
Bondani et Cie, S.à r.l., Luxembourg	7896	GE Holdings Luxembourg & Co., S.à r.l., Luxembourg	7910
Brasserie Wiermchen, S.à r.l., Wormeldange	7898	General Electric Services Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7914
C.R.M. S.A., Mondorf-les-Bains	7895	Global Patent Holding S.A.H., Luxembourg	7892
Cadu, S.à r.l., Dudelange	7885	Global Patent Management S.A., Luxembourg	7891
Café Piquet, S.à r.l., Luxembourg	7885	Grant Thornton Révision et Conseils S.A., Luxembourg	7899
Capfina S.A., Luxembourg	7900	Green Space, S.à r.l., Rumelange	7908
CLIRECO, Climatisation-Réfrigération-Congélation, S.à r.l., Luxembourg	7877	Infotime Analyse Concept S.A., Syren	7880
Coiffure Colette, S.à r.l., Dudelange	7882	Infotime Analyse Concept S.A., Syren	7900
Collins & Aikman Europe S.A., Luxembourg	7893	Integrale Luxembourg S.A., Luxembourg-Kirchberg	7913
Compagnie Luxembourgeoise de Financement et d'Investissement S.A., Luxembourg	7877	International Oil Transport S.A., Hettermillen	7918
Copharma S.A., Luxembourg	7877	Intervalor S.A.H., Luxembourg	7886
Corvin S.A., Luxembourg	7892	Intervalor S.A.H., Luxembourg	7888
Corvin S.A., Luxembourg	7892	J.R.J. S.A., Tétange	7897
Cricket & Co S.A., Luxembourg	7877	JBT Transport, S.à r.l., Remich	7879
Datashop, GmbH, Luxembourg	7877	Landewyck Group, S.à r.l., Luxembourg	7889
Daytona Motors S.A., Bascharage	7907	Landewyck Group, S.à r.l., Luxembourg	7890
De Jong & Partners Benelux S.A., Mamer	7877	Larus Holding S.A., Luxembourg	7877
Dentaltechnik Maus und Bauer, S.à r.l., Remich	7892	Lux.Onyx S.A., Luxembourg	7899
Due, S.à r.l., Dudelange	7895	Lux.Onyx S.A., Luxembourg	7899
Dueemme Sicav, Luxembourg	7874	Lux-Fermetures S.A., Ehlerange	7908
Eisen A.G., Luxembourg	7904	Lux-Fermetures S.A., Ehlerange	7908
Electricité Stajnar, S.à r.l., Luxembourg	7917		
Epicierie-Fromagerie de la Campagne II, S.à r.l., Luxembourg	7905		

Luxdema S.A., Roeser	7898	ProLogis Poland XI, S.à r.l., Luxembourg.....	7914
Luxdi S.A., Luxembourg.....	7912	ProLogis Poland XI, S.à r.l., Luxembourg.....	7915
Luxdi S.A., Luxembourg.....	7912	ProLogis Poland XIV, S.à r.l., Luxembourg	7917
Maître Relieur S.A., Luxembourg	7880	ProLogis Poland XIV, S.à r.l., Luxembourg	7917
Malerfachbetrieb Sander, GmbH, Mettlach	7900	Rama S.A., Senningerberg	7886
(Les) Malines, S.à r.l., Esch-sur-Alzette.....	7898	Rebuffone S.R.L., Milano	7883
Manufacture de Tabacs Heintz Van Landewyck, S.à r.l., Luxembourg.....	7878	Rendies S.A., Luxembourg	7901
Manufacture de Tabacs Heintz Van Landewyck, S.à r.l., Luxembourg.....	7878	Rendies S.A., Luxembourg	7901
Melfin B.V., S.à r.l., Arnhem, Pays-Bas	7896	Rendies S.A., Luxembourg	7902
Melfin B.V., S.à r.l., Arnhem, Pays-Bas	7896	Ricar, S.à r.l., Hellange	7894
Mellux Financial Services, S.à r.l., Luxembourg. . .	7881	Rover Sud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	7897
Mellux Financial Services, S.à r.l., Luxembourg. . .	7881	S.E.I. Luxembourg, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	7893
Mellux Financial Services, S.à r.l., Luxembourg. . .	7881	SD Fassaden, S.à r.l., Bous	7918
Menuiserie Brix, Sprl, Steinfort.....	7893	Smapp Life Fund	7875
Mobili S.A., Livange	7884	Special's, S.à r.l., Ettelbruck.....	7906
Multinational Automated Clearing House S.A., Bertrange	7875	Star Boutique, S.à r.l., Luxembourg	7882
New Player's Sports, S.à r.l., Foetz.....	7897	Star Boutique, S.à r.l., Luxembourg	7882
Nuovo Pignone International, S.à r.l., Luxem- bourg	7913	Station Essence Garnie, S.à r.l., Dudelange	7905
Opera Center Investissement S.A., Luxembourg .	7900	Tantum S.A. Holding, Luxembourg	7894
Pas-Yves International S.A., Luxembourg	7895	Théâtre National du Luxembourg, A.s.b.l., Lu- xembourg	7906
Piet Luys Industries S.A., Luxembourg.....	7899	Tipilux S.A.....	7878
Planzencenter J.P. Breininger City Concorde, S.à r.l., Bertrange	7886	Tonkoy Holding S.A., Luxembourg.....	7916
Player's Sports, S.à r.l., Foetz	7899	Tonkoy Holding S.A., Luxembourg.....	7916
ProLogis France XXI, S.à r.l., Luxembourg	7909	Tourist Investments S.A., Luxembourg	7902
ProLogis France XXI, S.à r.l., Luxembourg	7910	Tourist Investments S.A., Luxembourg	7903
ProLogis France XXI, S.à r.l., Luxembourg	7911	Triade Holding S.A., Luxembourg.....	7890
ProLogis France XXI, S.à r.l., Luxembourg	7912	Uliza Finance & Co S.A., Luxembourg	7888
ProLogis Poland XI, S.à r.l., Luxembourg	7907	Uliza Finance & Co S.A., Luxembourg	7889
		Unistar Invest S.A., Luxembourg	7885
		Weffling & Cie, S.à r.l., Wecker.....	7915
		Wings International, S.à r.l., Waldbredimus	7880

DUEMME SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 65.834.

Extract of the minutes of the Ordinary General Meeting of shareholders held at the registered office on January 6, 2003 at 2.00 p.m.

Fifth resolution

The Meeting ratifies the appointment of BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Luxembourg Branch represented by Mr Pierre Corbiau and Mr Christophe Vallée in replacement of BNP PARIBAS LUXEMBOURG represented by Mr Pierre Corbiau and Mr Christophe Vallée.

The Meeting resolves to re-elect the following Directors:

- Mr Ignazio Basile

- Mr Enrico Alberti

- Mr Saverico Vinci

- Mrs Carla Giannone

- BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Luxembourg Branch represented by Mr Pierre Corbiau and Mr Christophe Vallée

for a new term and end at the next Annual General Meeting in 2003.

Sixth resolution

The Meeting resolves to re-elect PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, as Auditor of the Fund for a new term and end at the next Annual General Meeting.

Certified copy

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Luxembourg Branch

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2003, vol. 578, fol. 94, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04886/009/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

SMAP LIFE FUND, Fonds commun de placement.*Avenant au règlement de gestion*

Le présent Avenant est conclu le 11 décembre 2002 d'un commun accord entre SMAP LIFE FUND MANAGEMENT COMPANY, une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II (ci-après dénommée «la Société de Gestion»), agissant pour le compte et dans l'intérêt des porteurs de parts de SMAP LIFE FUND, un Fonds Commun de Placement de droit luxembourgeois (ci-après dénommé «le Fonds»), et BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois apparaissant dans les présentes en sa qualité de Banque Dépositaire du Fonds, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II (ci-après dénommée «la Banque»).

Le présent Avenant a pour objet de modifier l'article 13 «Suspension du Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire et de l'Emission, du Rachat et de la Conversion des Parts» du Règlement de Gestion daté du 23 janvier 2002, conformément aux dispositions de l'article 17 dudit Règlement de Gestion.

La Société de Gestion, d'un commun accord avec la Banque Dépositaire, apporte la modification suivante à l'article 13 mentionnée ci-dessus:

- au premier paragraphe: suppression du point (e) «dans le cas d'une défaillance des moyens informatiques rendant impossible le calcul de la valeur nette d'inventaire.»

Toutes les autres dispositions du Règlement de Gestion demeurent inchangées.

Le présent Avenant entrera en vigueur le jour de sa publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le 11 décembre 2002.

SMAP LIFE FUND MANAGEMENT COMPANY

Société Anonyme

La Société de Gestion

Signatures

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG

Société Anonyme

La Banque

D. Villeneuve / M. Vermeersch

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 39, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08706/034/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2003.

ADVENT MIDAS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 89.824.

MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 31.990.

In the year two thousand and two, on the thirtieth day of December.

Before Maître Léon Thomas called Tom Metzler, notary, residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Steve Deitz, finance director, residing in Luxembourg,

acting as attorney of the board of directors of the company ADVENT MIDAS S.A. (the «Company»), having its registered office in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, duly registered in the register of commerce in Luxembourg under section B and number 89.824,

by virtue of the resolutions of the board of directors of the Company held on December 30, 2002, and a proxy executed in Luxembourg on December 30, 2002.

A copy of the minutes of the board including the resolutions and the proxy, after having been signed *in variatur* by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to the present deed.

The Company has been incorporated by a deed of the undersigned notary, dated on November 12, 2002, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and amended by a deed of the undersigned notary, dated on December 19, 2002, not yet published in the Mémorial C.

The appearing person requested the undersigned notary to state as follows:

- According to the terms of the merger proposal documented by the undersigned notary on November 22, 2002, the Company and its one hundred per cent (100 %) subsidiary MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE S.A., having its registered office in L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy («MACH») proposed to merge by absorption of MACH by the Company.

- The merger proposal has been published in the Mémorial C, number 1714 on November 29, 2002.

- According to the merger proposal, the merger shall be effective one month after the publication in the Mémorial C, of the said merger proposal, that is to say on December 29, 2002 at midnight unless one or more shareholders of the Company holding at least 5 % of the shares in the subscribed capital of the Company had required to convene a general meeting of shareholders of the Company to decide whether to approve the merger within a delay of one month starting from the day of publication of the merger proposal.

- No shareholder of the Company has required on December 30, 2002 the convening of an extraordinary general meeting of the Company to decide whether to approve the merger.
- The merger between the Company and MACH is therefore definitively realized on December 30, 2002 and effective.
- On this date, MACH has subsequently been definitively dissolved.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le trente décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Steve Deitz, directeur financier, résidant à Luxembourg, agissant comme mandataire du conseil d'administration de la société ADVENT MIDAS S.A. (la «Société»), avec siège social à L-2210 Luxembourg, 54 boulevard Napoléon I^{er}, enregistrée au registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B 89.824,

en vertu des résolutions du conseil d'administration de la Société tenu le 30 décembre 2002 et d'un pouvoir signé au Luxembourg le 30 décembre 2002.

Une copie du procès-verbal du conseil incluant les résolutions et le pouvoir, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné restera annexée aux présentes.

La Société a été constituée par acte du notaire instrumentant, en date du 12 novembre 2002 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et a été modifiée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 19 décembre 2002 non encore publié au Mémorial C.

Le comparant a requis le notaire d'acter:

- Conformément aux termes d'un projet de fusion documenté par le notaire instrumentant le 22 novembre 2002, la Société et sa filiale détenue à 100 %, MULTINATIONAL AUTOMATED CLEARING HOUSE S.A., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy («MACH») ont proposé de fusionner par absorption de MACH par la Société.
- Le projet de fusion a été publié au Mémorial C numéro 1714 du 29 novembre 2002.
- Conformément au projet de fusion, la fusion est effective un mois après la publication au Mémorial C dudit projet de fusion, ce qui revient à dire au 29 décembre 2002 à minuit, à moins qu'un ou plusieurs actionnaires de la Société détenant au moins 5 % des actions du capital de la Société aient demandé la convocation d'une assemblée générale des actionnaires de la Société pour décider ou non de la fusion dans un délai d'un mois commençant à partir du jour de la publication du projet de fusion.
- Aucun actionnaire de la Société n'a demandé au 30 décembre 2002 la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la Société pour se prononcer sur la fusion.
- La fusion entre la Société et MACH est donc définitivement réalisée et effective au 30 décembre 2002.
- A cette date, MACH a donc été définitivement dissoute.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte est évalué à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné, qui a la connaissance de la langue anglaise, déclare que la personne comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Deitz, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2003, vol. 137S, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 janvier 2003.

T. Metzler.

(04084/222/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2003.

CRICKET & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

DE JONG & PARTNERS BENELUX S.A., Société Anonyme.

DATASHOP, GmbH, Société à responsabilité limitée.

COPHARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue N. Adames.

**COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT S.A.,
Société Anonyme.**

—
LIQUIDATIONS

Extrait

Par jugements du 9 janvier 2003, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, sixième section, a déclaré dissoutes et ordonné la liquidation judiciaire des sociétés suivantes:

- la société anonyme CRICKET & CO S.A., ayant eu son siège social à L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid;
- la société anonyme DE JONG & PARTNERS BENELUX S.A., ayant eu son siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon, de fait inconnue à cette adresse;
- la société à responsabilité limitée DATASHOP, GmbH, en liquidation, ayant eu son siège social à L-2316 Luxembourg, 88, boulevard Général Patton, de fait inconnue à cette adresse;
- la société anonyme COPHARMA S.A., ayant eu son siège social à L-1114 Luxembourg, 3, rue N. Adames;
- la société anonyme holding COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT S.A., ayant eu son siège social à L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, de fait inconnue à cette adresse.

Pour extrait conforme

M. Barbian

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2003, vol. 579, fol. 29, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08961/999/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 2003.

LARUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 73.028.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution circulaire du conseil d'Administration du 2 décembre 2002 que M. Larry Pillard, company director, demeurant Ch. des Cerisiers, CH-1009 Pully, a été nommé administrateur avec effet au 31 décembre 2002, en remplacement de M. Göran Grosskopf, administrateur démissionnaire. M. Larry Pillard terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 10 janvier 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2003, vol. 578, fol. 87, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04487/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

**CLIRECO, CLIMATISATION - REFRIGERATION - CONGELATION, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 17, rue des Ardennes.

R. C. Luxembourg B 16.677.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour CLIRECO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04669/598/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

TIPILUX, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 78.025.

AVIS

Il résulte de trois lettres de démission du 8 janvier 2003 que Messieurs Edmond Ries, John Seil et Luc Hansen ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES et TIPILUX en date du 30 novembre 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 9 janvier 2003.

Signature

CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES

domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 84, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04491/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

**MANUFACTURE DE TABACS HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HEINTZ VAN LANDEWYCK PRODUCTION, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 87.229.

L'an deux mille deux, le douze décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société MANUFACTURE DE TABACS HEINTZ VAN LANDEWYCK, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, 31, rue de Hollerich, ici représentée par son gérant Monsieur Charles Krombach, ingénieur diplômé, demeurant à L-1145 Luxembourg, 131, rue des Aubépines.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société à responsabilité HEINTZ VAN LANDEWYCK PRODUCTION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 87.229, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 avril 2002, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1088 du 16 juillet 2002, prend la résolution suivante:

Résolution unique

L'associée décide de modifier la dénomination sociale de la société en MANUFACTURE DE TABACS HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l.

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société prend la dénomination de MANUFACTURE DE TABACS HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l.»

Cette résolution est prise avec effet au 1^{er} janvier 2003.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 31, rue de Hollerich, au siège social de la société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Krombach et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 137S, fol. 57, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2003.

F. Baden.

(04658/200/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MANUFACTURE DE TABACS HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 87.229.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

F. Baden.

(04659/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

JBT TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5532 Remich, 13, rue Enz.
R. C. Luxembourg B 27.786.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Clervaux, le 10 janvier 2003, vol. 211, fol. 74, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

(04628/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

FORECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.
R. C. Luxembourg B 68.795.

—
Les bilans au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FORECA S.A.

Signature

(04774/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

FORECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.
R. C. Luxembourg B 68.795.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FORECA S.A.

Signature

(04775/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

FORECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.
R. C. Luxembourg B 68.795.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FORECA S.A.

Signature

(04776/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

FORECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1937 Luxembourg, 5, rue Auguste Liesch.
R. C. Luxembourg B 68.795.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 41, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

FORECA S.A.

Signature

(04777/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

WINGS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 29.287.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour WINGS INTERNATIONAL, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04667/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MAITRE RELIEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 75, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 66.638.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour MAITRE RELIEUR S.A.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04668/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

INFOTIME ANALYSE CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5899 Syren, 12, rue Maeshiel.
R. C. Luxembourg B 54.643.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
tenue à Luxembourg le 17 juin 2002*

L'assemblée était ouverte à 17.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Frederick Thomas. Le président a désigné comme secrétaire Madame Anita Dennis et l'assemblée a élu comme scrutateur Mademoiselle Séverine Desnos

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.250 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

Ordre du Jour:

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration
2. Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes
3. Présentation des comptes annuels portant sur l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001: le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes
4. Décision quant à l'affectation des résultats de l'exercice
5. Décision quant à la décharge à conférer aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 a été présenté à l'Assemblée

2. Le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 a été présenté à l'Assemblée

Les décisions suivantes ont été prises sur les points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour:

3. Après avoir été présentés à l'Assemblée, les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 ont été unanimement approuvés.

4. Le compte de résultat pour l'exercice social se terminant le 31 décembre accuse un profit de LUF 19.847,- que l'Assemblée a décidé de reporter.

5. Les actionnaires ont unanimement accordé décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 19.00 heures.

F. Thomas / A. Dennis / S. Desnos
Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2003, vol. 578, fol. 85, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04787/759/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AXE DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 93, rue du Centre.
R. C. Luxembourg B 51.207.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour AXE DESIGN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04670/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MELLUX FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 82.902.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 1, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

(04806/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MELLUX FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Subscribed capital: 12,500.- EUR.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 82.902.

Circular Resolutions of the Sole Partner

Before the Sole Partner of MELLUX FINANCIAL SERVICES, S.à r.l. («the Company») are produced the Annual Accounts of the Company for the year 2001, which Annual Accounts have been approved by Mr Oscar Nettel, Sole Manager of the Company.

The Sole Partner of MELLUX FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., acting through the present letter, resolved to:

1. Approve the annual accounts of the Company for the year ended 31 December 2001, a copy of which is attached.
2. Carry forward the loss for the year ended 31 December 2001 amounting to EUR 7,969.-.
3. Grant full of total discharge to the Manager of the Company with respect to the financial year ended 31 December 2001.

Luxembourg, on December 17th, 2002.

MELCHEMIE GROUP B.V.

Sole Partner

Signature / O. Nettel

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 1, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04807/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MELLUX FINANCIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 43, rue Siggy vu Letzebuerg.
R. C. Luxembourg B 82.902.

Résolution du gérant

Le Gérant de la société MELLUX FINANCIAL SERVICES, S.à r.l. (la Société), par la présente résolution, a décidé de transférer le siège social de la Société du 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, au 43, rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2003.

Fait à Luxembourg, le 6 janvier 2003.

O. Nettel

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 1, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04809/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

STAR BOUTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.615.

L'an deux mille deux, le seize décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Joaquina Gonçalves da Cunha, indépendante, demeurant à L-2542 Luxembourg, 106, rue des Sources.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seule et unique associée de STAR BOUTIQUE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 35.615, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 octobre 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 142 du 21 mars 1991, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'échanger les cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune en cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'associée unique décide de convertir le capital social de la société de francs luxembourgeois en euros au taux de change de 40,3399 francs luxembourgeois=1 euro, de sorte que le capital actuel de la société s'élevant à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (EUR 12.394,68) représenté par cinq cents (500) parts sociales.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article six des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (EUR 12.394,68) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Gonçalves da Cunha et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 46, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2003.

F. Baden.

(04644/200/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

STAR BOUTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.615.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

F. Baden.

(04645/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

COIFFURE COLETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3511 Dudelange, 100, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 76.873.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour COIFFURE COLETTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04671/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

REBUFFONE S.R.L., Société Anonyme.

Siège social: I Milano, 1, Via Sant' Andrea.

L'an deux mille deux, le neuf décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GREEN HOUSE INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 72.344, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1018 du 31 décembre 1999.

L'Assemblée est ouverte à dix heures dix sous la présidence de Madame Patricia Evrard, employée privée, demeurant à Olm,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Caroline Waucquez, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Transfert du siège social de Luxembourg en Italie et adoption de la nationalité italienne;
- Modification de l'article premier des statuts des statuts pour y prévoir que le siège de la société est fixé à Milan (Italie) via Sant'Andrea, 1.

- Modification de la dénomination en REBUFFONE S.R.L.
- Démission des administrateurs et du commissaire actuellement en fonction et décharge;
- Nomination de l'administrateur unique et nomination du collège des commissaires;
- Pouvoirs à conférer à Monsieur Mauro Ardesi pour représenter la société vis à vis des instances administratives et fiscales en Italie à la suite du transfert de siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant.
- Modifications diverses des statuts en vue de les mettre en concordance avec les besoins italiens en regard du transfert de siège prévu ci-dessus, conformément au projet de nouveaux statuts ci-annexé.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société, en Italie sans modification de la personnalité juridique et sans dissolution préalable de la Société et de changer la nationalité de la société qui continuera d'exister sous la nationalité italienne.

L'Assemblée générale décide d'établir le siège de la Société en Italie à I-Milano, Via Sant' Andrea, 1.

En conséquence, le deuxième alinéa de l'article 1 est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Deuxième alinéa. Le siège social est établi à I-Milano, Via Sant' Andrea, 1.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en REBUFFONE, S.R.L.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 2 est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. Premier alinéa. Il existe une société anonyme sous la dénomination de REBUFFONE S.R.L.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la démission des administrateurs et du commissaire en fonction et leur donne décharge.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Mauro Ardesi, né le 4 décembre 1952, à Brescia, Codice Fiscale RDS MRA 52TO4 B157A, demeurant à Corso Magenta, 41, I-25121 Brescia, comme administrateur unique.

L'Assemblée constate qu'il n'est pas nécessaire de procéder à la nomination d'un collège des commissaires.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide qu'une assemblée des actionnaires se tiendra devant notaire au nouveau siège social en Italie pour modifier les statuts de la Société dans la mesure nécessaire pour les rendre conformes à la législation italienne et pour adopter les nouveaux statuts en langue italienne.

Une copie des statuts en langue italienne, tels qu'établis par la Société et approuvés par l'Assemblée, est jointe en annexe.

Sixième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Mauro Ardesi pour représenter la Société devant toutes les instances administratives et fiscales en Italie à la suite du transfert de siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant et en vue de l'homologation respectivement l'enregistrement en Italie.

Condition suspensive

Les résolutions ci-dessus sont prises sous la condition suspensive de l'homologation respectivement l'inscription de la Société en Italie.

Tous pouvoirs sont conférés à Madame Patricia Evrard et/ou à Monsieur Roger Caurila pour faire constater par-devant notaire la réalisation de la condition suspensive.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, approximativement à la somme de EUR 1.500,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Evrard, N. Weyrich, C. Waucquez et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2002, vol. 137S, fol. 43, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2003.

F. Baden.

(04657/200/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MOBILI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 6, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 42.334.

Assemblée Générale Extraordinaire et Statutaire du 11 décembre 2001

La séance est ouverte à 11.00 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Michael Waehnert

Secrétaire: Eliane Stein

Scrutateur: Eliane Stein

Ordre du jour:

1) Conversion du capital en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002

2) Adaptation de l'article 3 des statuts

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69.

La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec la conversion du capital en euros, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de (EUR 24,79), entièrement libérées.

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Livange, le 11 décembre 2001.

Le bureau

Signatures

Scrutateur/ Secrétaire/Président

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04876/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

CAFE PIQUET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 30, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 20.748.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour CAFE PIQUET, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(04672/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

CADU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange, 150, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 22.067.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour CADU, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(04673/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

UNISTAR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 71.375.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 23 décembre 2002*

L'assemblée était ouverte à 11.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Frederick Thomas. La présidente a désigné comme secrétaire Mademoiselle Annabelle Dieu et l'assemblée a élu Mademoiselle Séverine Desnos, Scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée que la totalité des 1.700 actions était représentée et donc l'assemblée pouvait discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

Agenda:

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration
 2. Présentation du Rapport du Commissaire aux comptes
 3. Présentation des comptes annuels portant sur l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001: le bilan, le compte de pertes et profits et les annexes
 4. Décision quant à l'affectation des résultats de l'exercice se terminant le 31 décembre 2001.
 5. Décision quant à la décharge à conférer aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.
 1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 a été présenté à l'Assemblée.
 2. Le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 a été présenté à l'Assemblée
- Les décisions suivantes ont été prises sur les points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour:
3. Après avoir été présentés à l'Assemblée, les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 ont été unanimement approuvés.
 4. Le compte de pertes et profits pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 accuse une perte de EUR 15.122,- que l'Assemblée a décidé de reporter.
 5. Les actionnaires ont unanimement accordé décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 13.00 heures.

F. Thomas / A. Dieu / S. Desnos
Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2003, vol. 578, fol. 85, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04788/759/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

PLANZENCENTER J.P. BREININGER CITY CONCORDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.243.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour PLANZENCENTER J.P. BREININGER CITY CONCORDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04674/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

RAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 30.543.

Les comptes annuels au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 1, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 2002

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte cumulée dépassant le capital social.

L'Assemblée décide la mise en liquidation anticipée de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 14 janvier 2003.

Signature.

(04675/032/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

INTERVALOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 14.387.

L'an deux mille deux, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding INTERVALOR S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 14.387, constituée suivant acte notarié du 18 novembre 1976, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 390 du 24 décembre 1976. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 15 janvier 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1041 du 21 novembre 2001.

L'Assemblée est ouverte à huit sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern,

qui désigne comme secrétaire Madame Alexia Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Stras-sen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Instauration d'un capital autorisé d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) avec émission d'actions nouvelles et autorisation à donner au conseil d'administration de limiter et même de supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires et d'émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

2. Modification de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 100.000,- (cent mille euros) représenté par 4.000 (quatre mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros) qui sera représenté par 60.000 (soixante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 27 novembre 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions

nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'instaurer un capital autorisé d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) représenté par soixante mille (60.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Après avoir entendu le rapport du conseil d'Administration prévu par l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée autorise le conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé sans réserver aux actionnaires actuels un droit de souscription préférentiel lors de l'émission des actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé. Le conseil d'Administration est en outre autorisé à émettre des obligations convertibles dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'Administration est autorisé à procéder à des augmentations de capital et à émettre des obligations dans le cadre du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera pendant une période de cinq ans jusqu'au 27 novembre 2007.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 100.000,- (cent mille euros) représenté par 4.000 (quatre mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.500.000,- (un million cinq cent mille euros) qui sera représenté par 60.000 (soixante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 27 novembre 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, au siège social de la société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Seil, A. Uhl, P.Lentz et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2003, vol. 137S, fol. 22, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2003.

F. Baden.

(04630/200/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

INTERVALOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 14.387.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

F. Baden.

(04631/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ULIZA FINANCE & CO S.A., Société Anonyme, (anc. CRISTAL FINANCE & CO S.A.).

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 74.552.

L'an deux mille deux, le seize décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CRISTAL FINANCE & CO S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 74.552, constituée suivant acte notarié en date du 25 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 426 du 15 juin 2000 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 15 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 768 du 19 octobre 2000.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à Junglinster,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Changement de la dénomination de la société en ULIZA FINANCE & CO S.A. et modification du 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société en ULIZA FINANCE & CO S.A.
En conséquence le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Premier alinéa. Il existe une société anonyme sous la dénomination de ULIZA FINANCE & CO S.A.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Wirtz, M. Strauss, A. Siebenaler et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 46, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2003.

F. Baden.

(04632/200/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ULIZA FINANCE & CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 74.552.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

F. Baden.

(04633/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

**LANDEWYCK GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MANUFACTURE DE TABACS HEINTZ VAN LANDEWYCK).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 7.190.

L'an deux mille deux, le douze décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MANUFACTURE DE TABACS HEINTZ VAN LANDEWYCK, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 7.190, constituée suivant acte notarié en date du 1^{er} décembre 1939, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 118 du 28 décembre 1939. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 8 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 111 du 14 février 2001.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Marc Meyer, Président du Conseil de Surveillance, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Jacques Bauer, employé privé, demeurant à Hespérange.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Messieurs Christian Bischoff, directeur, demeurant à Londres et Max Meyer, ingénieur commercial, demeurant à Rédange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des lettres recommandées contenant l'ordre du jour adressées à tous les associés en date du 12 novembre 2002.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Qu'il ressort de cette liste de présence que les 9.000 parts sociales représentant l'intégralité du capital social, 8.988 parts sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

IV.- Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société en LANDEWYCK GROUP, S.à r.l.

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société prend la dénomination LANDEWYCK GROUP, S.à r.l.».

Cette résolution est prise avec effet au 1^{er} janvier 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, 31, rue de Hollerich, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Meyer, J. Bauer, C. Bischoff, M. Meyer et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 137S, fol. 52, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2003.

F. Baden.

(04642/200/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

LANDEWYCK GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 7.190.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

F. Baden.

(04643/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

TRIADE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 22.966.

L'an deux mille deux, le deux décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding TRIADE HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 22966, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 juin 1985, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 220 du 1^{er} août 1985 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 20 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 287 du 20 février 2002.

L'Assemblée est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Madame Sandrine Ortwerth, employée privée, demeurant à Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Laetitia Frisch, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Dissolution et mise en liquidation de la Société.

2) Nomination du liquidateur et définition de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

- Monsieur Guy Glesener, conseiller juridique, demeurant à Luxembourg, 133, avenue Pasteur.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Ortwerth, A. Siebenaler, L. Frisch et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur(signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

F. Baden.

(04656/200/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

GLOBAL PATENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 25.667.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 1, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

(04680/638/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

FRIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 63.053.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2002 les mandats des gérants ont été renouvelés pour une période d'un an, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2003, approuvant le bilan au 31 décembre 2002.

Le conseil des gérants se compose dorénavant comme suit:

- M. K. Dane Brooksher, Chairman, Co-Chairman and Chief Operating Officer,

SECURITY CAPITAL INDUSTRIAL TRUST, 14100 East 35th Place, Aurora, Colorado 80011, USA,

- M. Irving F. Lyons III, Co-Chairman and Chief Investment Officer,

SECURITY CAPITAL INDUSTRIAL TRUST, 47775 Fremont Boulevard, Fremont, California 94538, USA,

- M. Edward S. Nekritz, Vice President,

ProLogis TRUST, 14100 East 35th Place, Aurora, Colorado 80011-1618, USA,

- M. Walter C. Rakowich, Managing Director and Chief Financial Office,

ProLogis TRUST, 14100 East 35th Place, Aurora, Colorado 80011-1618, USA.

Luxembourg, le 13 janvier 2003.

Pour FRIGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 96, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04769/006/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

GLOBAL PATENT HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 25.587.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 1, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

(04681/638/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

DENTALTECHNIK MAUS UND BAUER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich, 4, Quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 43.357.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour DENTALTECHNIK MAUS UND BAUER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04684/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

CORVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 59.993.

Constituée par acte passé par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 26 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 569 du 17 octobre 1997.

Assemblée Générale Ordinaire du 9 janvier 2003

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société CORVIN S.A., tenue au siège social en date du 9 janvier 2003, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 2001:

1° Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que des rapports de gestion et du commissaire aux comptes.

2° Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs Monsieur André Gillioz, Monsieur Jean Beissel et Monsieur Jürgen Fischer ainsi qu'au commissaire aux comptes SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES, S.à r.l. pour l'exercice de leurs fonctions respectives pour le bilan clôturant au 31 décembre 2001.

3° Le bénéfice de l'exercice de EUR 1.311.205,01 est affecté comme suit:

- Distribution d'un dividende.	500.000,00 EUR
- Report à nouveau	811.205,01 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CORVIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 95, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04900/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

CORVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 59.993.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 95, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

Signature

(04899/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

FIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 89.878.

Conformément à une convention de domiciliation à durée indéterminée, conclue entre le domiciliataire, la FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. et la société sous rubrique, son siège social a été fixé 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2002, vol. 578, fol. 48, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04685/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

S.E.I. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 2A, rue Wvurth Paquet.
R. C. Luxembourg B 47.071.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour S.E.I. LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04688/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MENUISERIE BRIX, SPRL, Société privée à responsabilité limitée.

Siège social: Steinfort, 41, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.644.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour MENUISERIE BRIX, Sprl

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04689/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

COLLINS & AIKMAN EUROPE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 26, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 61.751.

Es geht aus einem Brief vom 7. Januar 2002 hervor, daß der Herr Rajesh K. Shah von seinem Amt als Geschäftsführer der Klasse A der Gesellschaft zurücktritt mit Wirkung ab dem 7. Januar 2002, so dass seitdem folgende Personen Geschäftsführer der Gesellschaft sind:

A Mitglieder der Gesellschaftsführung:

- Denis Marak, Privatbeamter, wohnhaft in Sutton, Quebec-Canada;
- James L. Murawski, wohnhaft in MI 48083 Troy, 250 Stephenson Hwy., Suite 100 (U.S.A.);
- Friedhelm Schwarten, wohnhaft in D-47804 Krefeld, Kruetzpoort 16, Deutschland;

B Mitglieder der Gesellschaftsführung:

- Eric Fort, licencié en droit, wohnhaft in 8-10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg;
- Guy Harles, maître en droit, wohnhaft in 8-10, rue Mathias Hardt, L-2010 Luxembourg;
- Ute Bräuer, wohnhaft in 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;
- Paul Mousel, wohnhaft in 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Zum Vermerk für die Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt. Luxembourg, den 15. Januar 2003.

Unterschrift

Ein Stellvertreter

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04804/250/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

L'ART DU CUIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 26, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 38.561.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour L'ART DU CUIR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04690/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ARCADO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6980 Niederanven, 141, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 54.420.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour ARCADO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04691/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

RICAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange, 9, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 77.632.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour RICAR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04692/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

TANTUM S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.011.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 19 décembre 2002 que:

Délibération

Le Conseil d'administration procède à la nomination de Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant à Neuhaeusgen, aux fonctions d'Administrateur-délégué lequel aura tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires, pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2002.

Pour modification

Pour la société

Signature

Le Conseil d'administration

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2003, vol. 578, fol. 87, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04882/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

DUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3569 Dudelange, 98, rue Tattenberg.
R. C. Luxembourg B 43.224.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour DUE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04693/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AUBERGE CROISSETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5552 Remich, 17, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 26.353.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour AUBERGE CROISSETTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04694/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

C.R.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 58, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 67.694.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour C.R.M. S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04695/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

PAS-YVES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 18.032.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 juin 2002

- Les mandats de Messieurs Jean-Paul Defay, directeur financier, L-Soleuvre, Roger Carla, Maître en droit, L-Mondercange, et Alain Vasseur, consultant, L-Holzem, sont reconduits en tant qu'Administrateurs pour une période statutaire de 3 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005. Le mandat d'HIFIN S.A., 3, place Dargent, Luxembourg, est reconduit en tant que Commissaire aux Comptes pour une période statutaire de 3 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

- Le capital social de LUF 3.500.000,- est converti en euro avec effet au 1^{er} janvier 2002. Le nouveau capital se chiffre donc à euro 86.762,73 et est représenté par 100 actions sans désignation de valeur nominale.

Certifié sincère et conforme

Pour PAS-YVES INTERNATIONAL S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 2, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04916/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

A.E.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Z.I. Foetz.
R. C. Luxembourg B 49.313.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour A.E.L., S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04696/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

BONDANI ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 139, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 16.397.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour BONDANI ET CIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04697/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MELFIN B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Arnhem, Pays-Bas.
Principal établissement: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.944.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 1, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 janvier 2003.

(04805/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MELFIN B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Subscribed capital: 11,814,622.-.

Registered office: Arnhem, The Netherlands.

Main office and principal place of business: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.944.

Circular Resolutions of the Sole Partner

Before the Sole Partner of MELFIN B.V. («the Company») are produced the Annual Accounts of the Company for the year 2001, which Annual Accounts have been approved by Mr Oscar Nettl, Sole Manager of the Company.

The Sole Partner of MELFIN B.V., acting through the present letter, resolved to:

1. Approve the annual accounts of the Company for the year ended 31 December 2001, audited by ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, a copy of which is attached.
2. Allocate the profit/loss for the year ended 31 December 2001 as follows:
The entire loss of EUR 12,329,119.- will be charged to the retained earnings (other reserves).
3. Grant full of total discharge to the Manager of the Company with respect to the financial year ended 31 December 2001.

Luxembourg, on December 17th 2002.

MELCHEMIE GROUP B.V.

Sole Partner

Signature / O. Nettl

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 1, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04808/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ROVER SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 2, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 57.033.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour ROVER SUD, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04698/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

NEW PLAYER'S SPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 76.239.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour NEW PLAYER'S SPORTS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04699/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

J.R.J. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3705 Tétange, 26, rue du Soleil.
R. C. Luxembourg B 50.449.

Assemblée Générale Extraordinaire et Statutaire du 11 décembre 2001

La séance est ouverte à 11.00 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Romain Dauphin

Secrétaire: Jessica Dauphin

Scrutateur: Jessica Dauphin

Ordre du jour:

- 1) Conversion du capital en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002
- 2) Adaptation de l'article 6 des statuts

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 13.100.000,- soit établi à EUR 324.740,52.

La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec la conversion du capital en euros, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé trois cent vingt-quatre mille sept cent quarante euros cinquante-deux cents (EUR 324.740,52), représenté par dix mille quatre cent quatre-vingt (10.480) actions d'une valeur nominale de (EUR 30,99), entièrement libérées.

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Tétange, le 11 décembre 2001.

Le bureau

Signatures

Scrutateur/ Secrétaire/Président

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04878/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

LES MALINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 24, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 68.569.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour LES MALINES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04708/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

BRASSERIE WIERMCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Wormeldange, 35, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 50.369.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour BRASSERIE WIERMCHEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04709/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

LUXDEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 33A, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.181.

Assemblée Générale Extraordinaire et Statutaire du 11 décembre 2001

La séance est ouverte à 11.00 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Euthyme Devillers

Secrétaire: Régine Maquet

Scrutateur: Régine Maquet

Ordre du jour:

- 1) Conversion du capital en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002
- 2) Adaptation de l'article 5 des statuts

Première résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 1.250.000,- soit établi à EUR 30.986,69.

La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la conversion du capital en euros, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de (EUR 30,99), entièrement libérées.

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Roeser, le 11 décembre 2001.

Le bureau

Signatures

Scrutateur/ Secrétaire/Président

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04877/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

PLAYER'S SPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 26.091.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour *PLAYER'S SPORTS, S.à r.l.*
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(04710/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

PIET LUYS INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 33.901.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour *PIET LUYS INDUSTRIES S.A.*
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(04711/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 22.668.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 janvier 2003.

Pour *GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A.*
J. Davies

(04759/716/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

LUX.ONYX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 75.765.

HIFIN S.A., 3, place Dargent, Luxembourg, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

HIFIN S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 2, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04914/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

LUX.ONYX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 75.765.

Monsieur Alain Vasseur, consultant, demeurant à Holzem démissionne avec effet immédiat de son poste d'administrateur.

Luxembourg, le 2 janvier 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 579, fol. 2, case 1. – Reçu 12 euros.

A. Vasseur.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04915/696/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

GARAGE BERNARD MUZZOLINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 2, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 17.443.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour GARAGE BERNARD MUZZOLINI S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04718/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

MALERFACHBETRIEB SANDER, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: D-66693 Mettlach, 1, zu hohen Felsen.
R. C. Merzig B 4.266.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour MALERFACHBETRIEB SANDER, GmbH

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04713/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

OPERA CENTER INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 56.340.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 19 décembre 2002 que: Monsieur Christian-Jacques Wacquez a démissionné de son poste d'administrateur.

Pour inscription - réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 99, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(04760/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

CAPFINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.687.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 23 décembre 2002

Le conseil d'administration décide la nomination de Monsieur Patrick Meunier au poste d'administrateur-délégué de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 95, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04761/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

INFOTIME ANALYSE CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5899 Syren, 12, rue Maeshiel.
R. C. Luxembourg B 54.643.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 85, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Signature.

(04778/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

RENDIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 40.801.

Constituée en date du 10 juillet 1992 par acte devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 513 du 9 novembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2003, vol. 578, fol. 52, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 897.621,- LUF

Composition du conseil d'administration:

Monsieur Frank Bauler, comptable, demeurant à L-9370 Gilsdorf
Monsieur Jos Wagner, comptable, demeurant à L-Ettelbrück
SALTZEN MANAGEMENT LIMITED, société des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE REGIONALE, 102, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg
Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

Signature.

(04755/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

RENDIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 40.801.

Constituée en date du 10 juillet 1992 par acte devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 513 du 9 novembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2003, vol. 578, fol. 52, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 3.288.107,- LUF

Composition du conseil d'administration:

Monsieur Frank Bauler, comptable, demeurant à L-9370 Gilsdorf
Monsieur Jos Wagner, comptable, demeurant à L-Ettelbrück
SALTZEN MANAGEMENT LIMITED, société des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE REGIONALE, 102, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg
Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

Signature.

(04756/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

RENDIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 40.801.

Constituée en date du 10 juillet 1992 par acte devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 513 du 9 novembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2003, vol. 578, fol. 52, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 3.662.549,- LUF

Composition du conseil d'administration:

Monsieur Frank Bauler, comptable, demeurant à L-9370 Gilsdorf
Monsieur Jos Wagner, comptable, demeurant à L-Ettelbrück
SALTZEN MANAGEMENT LIMITED, société des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE REGIONALE, 102, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

Signature.

(04757/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

RENDIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 40.801.

Constituée en date du 10 juillet 1992 par acte devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 513 du 9 novembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2003, vol. 578, fol. 52, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 3.634.490,- LUF

Composition du conseil d'administration:

Monsieur Frank Bauler, comptable, demeurant à L-9370 Gilsdorf

Monsieur Jos Wagner, comptable, demeurant à L-Ettelbrück

SALTZEN MANAGEMENT LIMITED, société des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE REGIONALE, 102, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2002.

Signature.

(04758/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

**TOURIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 40.784.

L'an deux mille deux, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TOURIST INVESTMENTS S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, Avenue Pasteur,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 40.784,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} juillet 1992, publié au Mémorial C numéro 510 du 7 novembre 1992,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} juillet 1996, publié au Mémorial C numéro 498 du 4 octobre 1996.

La séance est ouverte à 09.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France)

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trente-quatre mille cinq cents (34.500) actions, représentant l'intégralité du capital sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le président signale qu'initialement chaque action avait une valeur nominale de mille francs belges (1.000,-) et que le capital était de trente-quatre millions cinq cent mille francs belges (34.500.000,-), représenté par trente-quatre mille cinq cents (34.500) actions,

que ce capital a été converti en huit cent soixante-deux mille cinq cent euros (€ 862.500,-) représenté par trente-quatre mille cinq cents (34.500) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune, ainsi qu'il appert

d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire sous seing privé tenu en date du 26 mai 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 280 du 19 avril 2001.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières; suppression dans les statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

2) Changement du libellé de l'objet social (article 3 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

3) Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et de supprimer dans les statuts toute mention à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société, de sorte que l'article trois (3) (1^{er} alinéa) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. 1^{er} alinéa.

«La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également et accessoirement acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Henryon, S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2002, vol. 884, fol. 59, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2003.

F. Kessler.

(04745/219/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

TOURIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 40.784.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, en date du 19 décembre 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2003.

F. Kessler.

(04746/219/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

GARAGE MOZE ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mertert, 20-24, rue de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 23.939.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour GARAGE MOZE ET FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04714/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ART TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5488 Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.
R. C. Luxembourg B 63.769.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour ART TRADING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04715/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

FLEURS DACONY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3394 Roeser, 33A, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 56.804.

Assemblée Générale Extraordinaire et Statutaire du 11 décembre 2001

L'associé de la société a décidé de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68.

La convention s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (EUR 12.394,68) représenté par 500 parts sociales de EUR 24,79 chacune entièrement libérées.

Roeser, le 11 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(04855/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

EISEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 54.382.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2001, et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de DEM 286.000,- en EUR 146.229,48. Le capital social est dorénavant fixé à cent quarante-six mille deux cent vingt-neuf euros et quarante-huit cents (EUR 146.226,48), représenté par quatre cent quarante (440) actions, sans désignation de valeur nominale.

Les mandats des Administrateurs M. Guy Baumann, M. Jean Bodoni, M. Guy Kettmann et M. Albert Pennacchio et du Commissaire aux comptes Mme Marie-Claire Zehren ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Luxembourg, le 13 janvier 2003.

Pour EISEN A.G., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 96, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04766/006/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AUBERGE DU LAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Machtum, 77, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 19.140.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour AUBERGE DU LAC, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(04716/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

STATION ESSENCE GARNIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3564 Dudelange, 48, rue Jean Schortgen.
R. C. Luxembourg B 63.722.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour STATION ESSENCE GARNIE, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER
Signature

(04717/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

EPICERIE-FROMAGERIE DE LA CAMPAGNE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 6, rue de Hesperange.
R. C. Luxembourg B 50.359.

Assemblée Générale Extraordinaire et Statutaire du 11 décembre 2001

L'associé de la société a décidé de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68.

La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (EUR 12.394,68) représenté par 500 parts sociales de EUR 24,79 chacune entièrement libérées.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(04856/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

FIRSTLINE SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5682 Dalheim, Baaschhuel.
R. C. Luxembourg B 80.110.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 9 décembre 2002, au siège social que:

1. L'Assemblée a accepté la démission du Commissaire aux comptes, Monsieur Jeff Davies
2. Les actionnaires ont accepté la nomination de la société AUDILUX LIMITED, avec siège social à Douglas, Isle of Man, comme nouveau commissaire aux comptes

Luxembourg, le 9 décembre 2002.

Pour FIRSTLINE SYSTEMS S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2003, vol. 578, fol. 85, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04784/759/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

BELUXOIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 11, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 42.885.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour BELUXOIL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04712/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

SPECIAL'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Ettelbruck.
R. C. Luxembourg B 48.526.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour SPECIAL'S, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04719/598/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

THEATRE NATIONAL DU LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 194, route de Luxembourg.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue à Luxembourg le 16 octobre 2002

L'assemblée était ouverte à 18.30 au Casino, Forum d'Art Contemporain, 41, rue Notre Dame à Luxembourg.

L'assemblée était présidée par Monsieur Frank Hoffmann. Le président a désigné comme secrétaire Monsieur Camille Kerger et l'assemblée a élu Madame Carole Ensch, scrutateur.

Les cinq membres du conseil d'administration étaient présents ainsi que sept membres actifs.

En concordance avec l'article 25 des statuts, les membres présents, fondateurs ou actifs, peuvent décider valablement sur tous les points repris à l'agenda par majorité simple.

Agenda:

1. Allocution et rapport du Directeur du TNL;
2. Activités de la saison 2001/2002 et projets pour la saison prochaine;
3. Présentation du rapport du trésorier et du réviseur de caisse;
4. Présentation du bilan et du compte de pertes et profits en date du 31 août 2002;
5. Décision quant à la décharge à conférer au trésorier et au réviseur de caisse;
6. Décision quant à la décharge à conférer au Comité;
7. Nomination et élection d'un réviseur de caisse;
8. Décision quant aux changements à effectuer dans les statuts et élection du nouveau comité;
9. Divers.

1. L'assemblée a auditionné l'allocution et le rapport de Monsieur Frank Hoffmann, le Président du TNL:

Celui-ci était au regret d'annoncer les démissions de Monsieur Olivier Ortolani et de Monsieur Karl Horschburgh du comité qui ont déclaré qu'ils continueraient à offrir leurs services professionnels au Théâtre National du Luxembourg.

2. Mr Frank Hoffmann a déjà présenté le programme pour la saison 2002/2003 dans la conférence de presse qui a eu lieu juste avant l'Assemblée Générale.

Cette année a été bonne pour le Théâtre National du Luxembourg mais financièrement c'était encore un peu juste. Les travaux sur «Schmiede» commenceront bientôt, la fin est attendue pour juin 2003.

3. Mr Karl Horschburgh a présenté les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 août 2002 et le réviseur de caisse, Madame Jacqueline Posing a lu son rapport.

Le compte de résultat accuse une perte de l'exercice de EUR 351.289,- et une perte reportée de EUR 833.516,-.

Un plan de financement a été arrangé avec les banques afin de rembourser ces dettes envers les établissements bancaires de EUR 857.820,- sur 7 ans.

Les décisions suivantes ont été prises sur les points 4, 5, 6, 7 et 8 de l'ordre du jour:

4. Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'exercice se terminant le 31 août 2001 ont été unanimement approuvés par les membres de l'association.

5. Les membres ont unanimement accordé décharge au trésorier et au réviseur de caisse.

6. Les membres ont unanimement accordé décharge au Comité.

7. Les membres ont unanimement accepté la démission de Madame Jacqueline Posing de son poste de réviseur de caisse et ils ont accepté la nomination de Madame Gitty Lasch comme nouveau réviseur de caisse pour l'année à venir.

8. Les membres ont unanimement décidé d'effectuer les changements suivants dans les statuts:

a. Modification de l'article 8 des statuts afin de réduire le nombre de membres dans le conseil d'administration à trois au lieu de cinq pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. L'association est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de neuf membres au plus, élus parmi les membres fondateurs et actifs, et d'un délégué du Ministère de la Culture. Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale qui peut le révoquer à tout moment. Cinq sièges dans le conseil d'administration étaient réservés aux membres fondateurs. Etant donné que le nombre des membres fondateurs a été réduit à moins de cinq, les sièges restants dans le conseil d'administration réservés aux membres fondateurs pourront être occupés par des membres actifs.

b. Modification de l'article 17 afin que l'exercice social du Théâtre National du Luxembourg se termine le 31 décembre et non plus le 31 août pour lui donner la teneur suivante:

Art. 17. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

c. La prochaine assemblée générale annuelle se tiendra en juin 2003 afin de présenter les comptes annuels pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2002.

Ensuite, chaque année, l'assemblée générale annuelle se tiendra en juin afin de présenter et approuver les comptes l'exercice se terminant le 31 décembre de l'année précédente.

d. Suite au changement de l'article 8 des statuts, le nouveau comité pour l'année à venir sera:

Frank Hoffmann - Président

Camille Kerger - Secrétaire

Jean Flammang - Trésorier

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 20.00 heures.

F. Hoffmann / C. Kerger / C. Ensch

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2003, vol. 578, fol. 85, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04785/759/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

DAYTONA MOTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4925 Bascharage, 10, rue de Hautcharage.

R. C. Luxembourg B 58.798.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour DAYTONA MOTORS S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04720/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis POLAND XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.786.

Pursuant to a share transfer agreement dated 19 December, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., have been transferred to ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 9, 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

by P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04790/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

GREEN SPACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rumelange, 16, rue des Martyrs.
R. C. Luxembourg B 50.789.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour GREEN SPACE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04721/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

EUDEPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.477.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 2002, les mandats des Administrateurs MM. Guy Baumann, Jean Bodoni, Guy Kettmann et Albert Pennacchio ont été renouvelés pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008. Lors de la même assemblée, AUDIT TRUST S.A., 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Luxembourg, le 13 janvier 2002.

Pour EUDEPA S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 96, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04767/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

LUX-FERMETURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4380 Ehlerange, Zone Industrielle Zare Ouest.
R. C. Luxembourg B 55.811.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 99, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

(04828/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

LUX-FERMETURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4380 Ehlerange, Zone Industrielle Zare Ouest.
R. C. Luxembourg B 55.811.

Rapport du Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2002

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé, à l'unanimité des voix, de réélire pour une nouvelle période de six ans, Monsieur François Matschke aux fonctions d'Administrateur-Délégué, avec tous pouvoirs pour engager la société individuellement par leur seule signature.

Le Conseil d'Administration

Signatures

FIDUCIAIRE CORFI

Experts-comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 99, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04833/642/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis FRANCE XXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.121.

Pursuant to a share transfer agreement dated December 19, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 9, 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04800/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

GE FINANCING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.197.

Extraordinary general meeting of the shareholders held on Luxembourg on January 13, 2003

The meeting of the shareholders is presided by Teun Chr. Akkerman.

The chairman designates as secretary Marjoleine van Oort.

The meeting of the shareholders designates as scrutineer Antoinette Otto.

The shareholders represented at the meeting by proxy in writing and the number of shares held by the shareholder have been mentioned on an attendance list signed by the proxy holder of the shareholder represented; this attendance list, drawn up by the members of the bureau, after having been signed by the members of the bureau, will remain attached to the present deed.

The Chairman declares the following:

Pursuant to the above mentioned list, five hundred seventeen (571) shares, with a par value of € 25 each, representing the entire share capital of the company of € 12,925, are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide on the different items of the agenda, without the prior convening notices.

That the agenda of the present extraordinary meeting is as follows:

Agenda:

1. To accept the resignation of Mr. Simon Paul a Class A Manager of the Company with effect, December 10, 2002;
2. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The above has been considered correct by the meeting of the shareholders.

Thereafter the meeting of the shareholders has considered itself as validly formed and after deliberation has unanimously adopted the following resolution:

First resolution

The meeting of the shareholders accepts the resignation of Mr. Simon Paul as Class A Managers of the Company, with effect, December 10, 2002.

There being no further business on the agenda, the chairman thereupon closes the meeting.

Thus drawn up and executed in Luxembourg on the 13th day of January, 2003.

Attendance list

<i>Shareholders</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Value in EURO</i>	<i>Signature</i>
GE LIGHTING SYSTEMS SpA.	517	25 €	Signature
Total:	517	12,925€	

Luxembourg, January 13, 2003.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2003, vol. 578, fol. 94, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(04813/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis FRANCE XXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.121.

Pursuant to a share transfer agreement dated December 19, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., have been transferred to Prologis EUROPEAN HOLDINGS VII, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 9, 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04801/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

GE HOLDINGS LUXEMBOURG & CO., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 56.198.

Extraordinary general meeting of the shareholders held on Luxembourg on January 13, 2003

The meeting of the shareholders is presided by Teun Chr. Akkerman.

The chairman designates as secretary Marjoleine van Oort.

The meeting of the shareholders designates as scrutineer Antoinette Otto.

The shareholders represented at the meeting by proxies in writing and the number of shares held by the shareholders have been mentioned on an attendance list signed by the proxy holder of the shareholders represented; this attendance list, drawn up by the members of the bureau, after having been signed by the members of the bureau, will remain attached to the present deed.

The Chairman declares the following:

Pursuant to the above mentioned list, forty thousand seven hundred eighty (40,780) class A shares and two hundred sixty (260) class C shares, all with par value of EUR 25.- each, representing the entire share capital of the Company of EUR 1,026,000 are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide on the different items of the agenda, without prior convening notices.

That the agenda of the present extraordinary meeting is as follows:

Agenda:

1. To accept the resignation of Mr. Simon Paul as Class A Manager of the Company with effect, December 10, 2002;
2. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The above has been considered correct by the meeting of the shareholders.

Thereafter the meeting of the shareholders has considered itself as validly formed and after deliberation has unanimously adopted the following resolution:

First resolution

The meeting of the shareholders accepts the resignation of Mr. Simon Paul as Class A Managers of the Company, with effect, December 10, 2002.

There being no further business on the agenda, the chairman thereupon closes the meeting.

Thus drawn up and executed in Luxembourg on the 13th day of January, 2003.

Attendance list

<i>Shareholders</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Value in EURO</i>	<i>Signature</i>
GENERAL ELECTRIC SERVICES (BERMUDA) LTD. acting as managing general partner of GENERAL ELECTRIC EUROPE HOLDINGS CV.	40,780 A shares	1,019,500 EUR	Signature
KIDDER PEABODY & CO. GmbH	260 C shares	6,500 EUR	Signature
Total:	40,780 A shares 260 C shares	1,026,000 EUR	

Luxembourg, January 13, 2003.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2003, vol. 578, fol. 94, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(04814/000/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis FRANCE XXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.121.

Pursuant to a share transfer agreement dated December 19, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e., ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VII, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE VII, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 9, 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04802/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ACT 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 53, rue Jean-Baptiste Esch.
R. C. Luxembourg B 33.651.

Réunion du Conseil d'Administration de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2002

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé, à l'unanimité des voix, de réélire pour une nouvelle période de six ans, Madame Marie-Claire Beaufays et Monsieur Arnaud Mourime aux fonctions d'Administrateur-Délégué, avec tous pouvoirs pour engager la société individuellement par leur seule signature.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 99, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04836/642/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ACT 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 53, rue Jean-Baptiste Esch.
R. C. Luxembourg B 33.651.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 15 mars 2002 à 11.00 heures

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

- 1- Approbation des comptes au 31 décembre 2001.
- 2- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.
- 3- Réélection du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
Sont réélus Administrateurs:
 - Madame Marie-Claire Beaufays, Employée privée, demeurant à Luxembourg.
 - Monsieur Arnaud Mourime, Employé privé, demeurant à Luxembourg.
 - Monsieur Guy Mourime, Architecte, demeurant à Luxembourg.
 Est réélu Commissaire aux Comptes:
 - Monsieur Philippe Chantereau, Expert-comptable, demeurant à Leudelange.
 Les mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.
- 4- Le Conseil d'Administration décide de réélire en son sein Madame Marie-Claire Beaufays et Monsieur Arnaud Mourime, aux fonctions d'Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs pour engager individuellement la société par leur seule signature.
Les mandats des Administrateurs-Délégués expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.
- 5- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 99, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04837/642/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis FRANCE XXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.121.

Pursuant to a share transfer agreement dated December 19, 2002 one share held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis EUROPEAN FINANCE VII, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VII, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

January 9, 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04803/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

LUXDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 58.185.

Rapport du Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2002

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration, après avoir constaté que tous les membres étaient présents, a décidé, à l'unanimité des voix, de réélire pour une nouvelle période de six ans, Monsieur Philippe Chantereau aux fonctions d'Administrateur-Délégué, avec tous pouvoirs pour engager la société individuellement par leur seule signature.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 99, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04831/643/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

LUXDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 58.185.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 30 avril 2002 à 10.00 heures

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1- Approbation des comptes au 31 décembre 2001.

2- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

3- Réélection du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.

Sont réélus Administrateurs:

- Monsieur Philippe Chantereau, Expert-comptable, demeurant à Leudelange.

- Monsieur Luc Jaguelin, Directeur commercial, demeurant à Esch-sur-Alzette.

- Monsieur Maurizio Vit, Directeur, demeurant à Itzig.

Est réélue Commissaire aux Comptes:

- Madame Corinne Chantereau, Comptable, demeurant à Leudelange.

Le Conseil d'Administration décide de maintenir Monsieur Philippe Chantereau aux fonctions d'Administrateur-Délégué, avec tous pouvoir pour engager la société individuellement par sa seule signature.

4- Les mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

5- Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2002, vol. 577, fol. 99, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04832/642/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

NUOVO PIGNONE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 17.045.

Extraordinary general meeting of the shareholder held in Luxembourg on January 13, 2003

The meeting of the shareholder is presided by Teun Chr. Akkerman.

The chairman designates as secretary Marjoleine van Oort.

The meeting of the shareholder designates as scrutineer Antoinette Otto.

The shareholder represented at the meeting by proxy in writing and the number of shares held by the shareholder have been mentioned on an attendance list signed by the proxy holder of the shareholder represented; this attendance list, drawn up by the members of the bureau, after having been signed by the members of the bureau, will remain attached to the present deed.

The Chairman declares the following:

Pursuant to the above mentioned list, three million eight hundred and three thousand two hundred and eight-six (3,803,286) shares, all with par value of EUR 25.- each, representing the entire share capital of the Company of EUR 95,082,150.- are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide on the different items of the agenda, without prior convening notices.

That the agenda of the present extraordinary meeting is as follows:

Agenda

1. To accept the resignation of Mr. Simon Paul a Class A Manager of the Company with effect, December 10, 2002;
2. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The above has been considered correct by the meeting of the shareholder.

Thereafter the meeting of the shareholder has considered itself as validly formed and after deliberation has unanimously adopted the following resolution:

First resolution

The meeting of the shareholder accepts the resignation of Mr. Simon Paul as Class A Manager of the Company, with effect, December 10, 2002.

There being no further business on the agenda, the chairman thereupon closes the meeting.

Thus drawn up and executed in Luxembourg on the 13th day of January, 2003.

Attendance list

Shareholder	Number of shares	Value in EUR	Signature
NUOVO PIGNONE HOLDING SpA.	3,803,286	95,082,150.-	Signature
Total	3,803,286	95,082,150.-	

Luxembourg, January 13, 2003.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2003, vol. 578, fol. 94, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(04810/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

INTEGRALE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1513 Luxembourg-Kirchberg, 63, boulevard Prince Félix.
R. C. Luxembourg B 62.098.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 10 avril 2002 à 11.30 heures

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société INTEGRALE LUXEMBOURG S.A. a:

1. approuvé à l'unanimité les comptes sociaux clôturés au 31 décembre 2001,
2. décidé le report des pertes au bilan de la société,
3. renouvelé le mandat du Réviseur Externe pour l'exercice 2001,
4. décidé que les Administrateurs continueront à exercer leur mandat à titre gratuit pour l'exercice 2002,
5. accepté la démission de Monsieur Julien Potty,
6. approuvé la candidature de Monsieur Victor Fabry.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 96, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04904/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

GENERAL ELECTRIC SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.661.

Extraordinary general meeting of the shareholders held on Luxembourg on January 13, 2003

The meeting of the shareholders is presided by Teun Chr. Akkerman.

The chairman designates as secretary Marjoleine van Oort.

The meeting of the shareholders designates as scrutineer Antoinette Otto.

The shareholders represented at the meeting by proxy in writing and the number of shares held by the shareholder have been mentioned on an attendance list signed by the proxy holder of the shareholder represented; this attendance list, drawn up by the members of the bureau, after having been signed by the members of the bureau, will remain attached to the present deed.

The Chairman declares the following:

Pursuant to the above mentioned list, fourteen thousand seven hundred ninety-three (14,793) shares, with a par value of € 25 each, representing the entire share capital of the company of € 369,825, are duly represented at this meeting, which consequently is regularly constituted and can validly deliberate and decide on the different items of the agenda, without prior convening notices.

That the agenda of the present extraordinary meeting is as follows:

Agenda:

1. To accept the resignation of Mr. Simon Paul as Manager of the Company with effect, December 10, 2002;
2. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The above has been considered correct by the meeting of the shareholders.

Thereafter the meeting of the shareholders has considered itself as validly formed and after deliberation has unanimously adopted the following resolution:

First resolution

The meeting of the shareholders accepts the resignation of Mr. Simon Paul as Managers of the Company, with effect, December 10, 2002.

There being no further business on the agenda, the chairman thereupon closes the meeting.

Thus drawn up and executed in Luxembourg on the 13th day of January, 2003.

Attendance list

<i>Shareholders</i>	<i>Number of shares</i>	<i>Value in €</i>	<i>Signature</i>
GENERAL ELECTRIC FINANCING C.V.	14,793	369,825 €	Signature
Total:		369,825€	

Luxembourg, January 13, 2003.

Signature / Signature / Signature

Chairman / Secretary / Scrutineer

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2003, vol. 578, fol. 94, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(04815/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis POLAND XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.786.

Pursuant to a share transfer agreement dated December 19, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e, ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund»), have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 9, 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

by P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04791/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AXELUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 72.254.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société, tenue le 27 décembre 2002, au siège social que:

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour les exercices sociaux se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001 ont été présentés à l'Assemblée
2. Le rapport du Commissaire aux comptes pour les exercices sociaux se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001 ont été présentés à l'Assemblée.
3. Après avoir été présentés à l'Assemblée, les comptes annuels pour les exercices sociaux se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001 ont été unanimement approuvés.
4. Le compte de résultat pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2001 accuse une perte de EUR 446.796,74 que l'Assemblée a décidé de reporter.
5. Les actionnaires ont unanimement accordé décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat.

Luxembourg, le 27 décembre 2002.

Pour AXELUX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2003, vol. 578, fol. 85, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04789/759/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

WEFFLING & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6869 Wecker, 30, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 24.175.

—
Assemblée Générale Extraordinaire et Statutaire du 11 décembre 2001

Les associés de la société ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68.

La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Les associés décident d'augmenter le capital social par incorporation des bénéfices reportés d'un montant de EUR 105,32 pour le porter de son montant actuel de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- sans émission des parts nouvelles.

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par 500 parts sociales de EUR 25,- chacune entièrement libérées.

Wecker, le 11 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04871/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis POLAND XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.786.

—
Pursuant to a share transfer agreement dated December 19, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE VI, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 9, 2002.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

by P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04792/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

GALASSI MARCO & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4972 Dippach, 73, route des 3 Cantons.
R. C. Luxembourg B 52.835.

Assemblée Générale Extraordinaire et Statutaire du 11 décembre 2001

Les associés de la société ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social actuel de LUF 500.000,- soit établi à EUR 12.394,68.

La conversion s'applique avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (EUR 12.394,68) représenté par 100 parts sociales de EUR 123,95 chacune entièrement libérées.

Dippach, le 11 décembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2002, vol. 570, fol. 6, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04872/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

AR-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5740 Filsdorf, 16, Buchholzerweg.
R. C. Luxembourg B 57.251.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour AR-LUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04722/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

TONKOY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 35.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 95, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(LUF	3.804.336,-)
- Perte de l'exercice	(LUF	266.182,-)
- Report à nouveau	(LUF	4.070.518,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2003.

Signature.

(04967/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

TONKOY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 35.475.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2003, vol. 578, fol. 95, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(LUF	4.070.518,-)
- Perte de l'exercice	(LUF	808.886,-)
- Report à nouveau	(LUF	4.879.404,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2003.

Signature.

(04968/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2003.

FAÇADES LANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6734 Grevenmacher, 9A, Gruewereck.
R. C. Luxembourg B 53.211.

Le bilan de liquidation arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour FACADES LANG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04723/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ELECTRICITE STAJNAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 289, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 25.411.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour ELECTRICITE STAJNAR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04724/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis POLAND XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.237.

Pursuant to a share transfer agreement dated December 19, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., have been transferred to ProLogis EUROPEAN FINANCE VI, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 9, 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

by P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04795/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

ProLogis POLAND XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 84.237.

Pursuant to a share transfer agreement dated December 19, 2002 five hundred shares held in the Company by its sole shareholder, i.e. ProLogis MANAGEMENT, S.à r.l., acting in its own name and on behalf of ProLogis EUROPEAN PROPERTIES FUND (the «Fund») have been transferred to ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., having its registered office in L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal. Such transfer of shares has been approved in the name and on behalf of the Company by one of its managers.

Date: January 9, 2003.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Manager

by P. Cassells

Manager

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 578, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04794/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5429 Hettermillen, 5, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 29.115.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04726/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

SD FASSADEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bous, 37, route de Stadtbredimus.
R. C. Luxembourg B 36.541.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2001, enregistré à Remich, le 6 janvier 2003, vol. 177, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2003.

Pour SD FASSADEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(04727/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.

**ALTER CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. ALTER PROMOTION, S.à r.l. & Cie, S.e.c.s., Société en commandite simple).**

Siège social: Bertrange, 166, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 21.840.

L'an deux mille trois, le neuf janvier.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jean Bourg, industriel, demeurant à L-8398 Luxembourg, 1, rue de la Montagne,
- 2.- La société FOUGERES, S.à r.l., avec siège social à Roodt/Septfontaines, ici représentée par Monsieur François Bourg, employé privé, demeurant à Bertrange, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.
- 3.- La société ALTER PROMOTION, S.à r.l., avec siège social à Bertrange, représentée par son gérant unique, Monsieur Jean Bourg, préqualifié.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société en commandite simple ALTER PROMOTION, S.à r.l. & Cie, S.e.c.s., ayant son siège social à Bertrange, constituée suivant acte reçu par le notaire Tom Metzler, en date du 27 juillet 1984, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 10 septembre 1984, numéro 241, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'un acte sous seing privé en date du 4 mai 1995 publié au Mémorial C du 23 août 1995, numéro 402.

Les associés prient le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de convertir le capital social de francs luxembourgeois en euros, de sorte que le capital social d'élève à la somme d'un million quarante-et-un mille cent cinquante-deux euros et quatre-vingts cents (€ 1.041.152,80) divisé en huit cent quarante parts sociales d'une valeur nominale de mille deux cent trente-neuf euros six mille sept cent soixante-et-un cents (€ 1.239,4676) chacune.

Deuxième résolution

Les associés décident de réduire le capital social à concurrence de trois mille sept cent cinquante-deux euros et quatre-vingts cents (€ 3.752,80) pour le porter de son montant actuel converti d'un million quarante-et-un mille cent cinquante-deux euros et quatre-vingts cents (€ 1.041.152,80) à un million trente-sept mille quatre cents euros (€ 1.037.400,-) par réduction de la valeur nominale des parts sociales.

La somme de trois mille sept cent cinquante-deux euros et quatre-vingts cents (€ 3.752,80) est affectée au poste de réserve légale.

Le capital social sera donc divisé en huit cent quarante (840) parts sociales d'une valeur nominale de mille deux cent trente-cinq euros (1.235,-) chacune.

Troisième résolution

Les associés décident de changer la dénomination sociale de la société pour adopter celle de ALTER CONCEPT, S.à r.l.

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier la forme de la société, sans changement de sa personnalité juridique, et d'adopter la forme de la société à responsabilité limitée.

La transformation se fait sur base de la situation active et passive de la société, arrêtée dans un bilan établi au 31 décembre 2002, tel qu'il est certifié par les actionnaires sous leur responsabilité personnelle.

Cinquième résolution

Les associés décident d'élargir l'objet social comme suit:

La société a pour objet toutes activités qui se rapportent à la mise en valeur d'une agence d'affaires. L'objet social comporte également la prestation de tous services d'agent ou mandataire commercial et industriel, soit qu'elle se porte elle-même contre-partie, soit qu'elle n'agisse que comme déléguée ou intermédiaire. La société pourra ainsi prester tous services de bureau généralement quelconques pour le compte de tiers, personnes physiques ou morales, ainsi que la sous-location et la mise à disposition à ces tiers de locaux et d'installations de bureau, à l'exception toutefois de la consultation et des travaux d'expertises comptables.

D'une façon plus générale, la société pourra, dans les limites ci-dessus spécifiées, effectuer toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui rentrent dans son objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'accomplissement ou l'extension.

La société pourra exercer son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra enfin s'intéresser par voie de participation, de financement ou autrement à toute entreprise indigène ou étrangère poursuivant en tout ou en partie une activité analogue, similaire ou connexe à ce service.

Sixième résolution

Est nommé gérant pour une durée indéterminée: Monsieur Jean Bourg, prénommé.

Septième résolution

Le siège de la société est fixé à Bertrange, 166, rue de Dippach.

Huitième résolution

Les comparants décident encore d'adapter les statuts sociaux à la nouvelle forme de la société et de leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ALTER CONCEPT, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Bertrange.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes activités qui se rapportent à la mise en valeur d'une agence d'affaires. L'objet social comporte également la prestation de tous services d'agent ou mandataire commercial et industriel, soit qu'elle se porte elle-même contre-partie, soit qu'elle n'agisse que comme déléguée ou intermédiaire. La société pourra ainsi prester tous services de bureau généralement quelconques pour le compte de tiers, personnes physiques ou morales, ainsi que la sous-location et la mise à disposition à ces tiers de locaux et d'installations de bureau, à l'exception toutefois de la consultation et des travaux d'expertises comptables.

D'une façon plus générale, la société pourra, dans les limites ci-dessus spécifiées, effectuer toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui rentrent dans son objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'accomplissement ou l'extension.

La société pourra exercer son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra enfin s'intéresser par voie de participation, de financement ou autrement à toute entreprise indigène ou étrangère poursuivant en tout ou en partie une activité analogue, similaire ou connexe à ce service.

Art. 5. Le capital social est fixé à un million trente-sept mille quatre cents euros (€ 1.037.400,-), divisé en huit cent quarante (840) parts sociales de mille deux cent trente-cinq euros (€ 1.235,-) chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de transmission pour cause de mort, ainsi que pour l'évaluation des parts en cas de cessions, l'Art. 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant est nommé par l'Assemblée Générale. Il est nommé pour une durée indéterminée. Ses pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 17. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Répartition du capital

1.- Monsieur Jean Bourg	600 parts
2.- La société FOUGERES, S.à r.l.	235 parts
3.- La société ALTER PROMOTION, S.à r.l.	5 parts
Total: huit cent quarante	840 parts

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Bourg, F. Bourg, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2003, vol. 16CS, fol. 47, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 janvier 2003.

P. Bettingen.

(04849/202/148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2003.
